

1996-1997, le Programme a en fait enregistré un déficit budgétaire de 900 000 dollars, qui a été à même l'excédent général du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

En plus de faire le point sur le rendement du Programme, nous examinerons l'incidence du PDME sur les décisions d'affaires des sociétés canadiennes. Comme en 1995 et 1996, une enquête a été menée en juin 1997. Des 685 sociétés interrogées qui avaient reçu une aide du PDME en 1996-1997, 140 ont répondu, ce qui a produit un taux de réponse de 20 p. 100. Plus de 97 p. 100 des répondants, soit l'ensemble d'entre eux sauf trois, ont affirmé que le Programme s'était avéré utile et qu'il avait contribué de façon tangible à leur succès à l'étranger. Nous avons d'ailleurs inclus plusieurs extraits éloquentes de leurs témoignages. À la dernière section, nous ferons aussi un résumé des résultats de l'enquête.

LAURÉATS DES PRIX À L'EXPORTATION

En octobre de chaque année, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international remet les Prix d'excellence à l'exportation canadienne aux sociétés canadiennes qui se sont distinguées par leurs exportations de produits et/ou de services. Les sociétés lauréates sont mises à l'honneur dans des campagnes publicitaires nationales visant à souligner leur réussite et à encourager les autres exportateurs à les imiter.

Parmi les 154 sociétés lauréates du Prix d'excellence à l'exportation canadienne entre 1983 et 1996, 138 avaient eu recours au PDME.